

« **Mdeon? Dans l'intérêt de nos patients!** »



Le Pourquoi de l'existence de Mdeon

Si l'ensemble des professionnels de la santé savent aujourd'hui que Mdeon existe, il en est encore beaucoup qui ignorent **POURQUOI** la plateforme et la procédure de visa ont été prévues par le législateur.

Par le biais de la présente campagne de communication, les 20 associations de professionnels de santé membres de Mdeon s'adressent à leurs collègues et confrères pour expliquer que ce qui est à l'origine de la création de Mdeon, ce sont leurs patients. Contrairement à d'autres secteurs d'activités où la pratique du sponsoring est également présente, le secteur de la santé a ceci de particulier que la relation de sponsoring peut avoir une incidence sur un tiers, à savoir le patient lui-même. Les professionnels de la santé souhaitent donc rappeler à leurs collègues que si Mdeon existe et s'ils en font partie, c'est pour garantir que le sponsoring octroyé est éthique, dans l'intérêt de leurs patients.

0800/64.001 - Appelez-nous pour vérifier vos informations !

De nombreuses informations erronées circulent concernant ce que Mdeon accepterait ou n'accepterait pas en terme de sponsoring. Contrairement à ce qui se dit, est-il par exemple toujours permis d'arriver la veille au soir lorsqu'une manifestation scientifique commence à 9h à l'étranger, tout comme il n'est jamais demandé de manquer une partie du programme scientifique pour prendre tel ou tel vol. Ces informations erronées créent une **fausse perception**, ce qui nuit à l'ensemble des parties concernées.

Pour pallier à cette situation, Mdeon ouvre ce jour une **ligne téléphonique spéciale et gratuite** à l'attention des professionnels de la santé. Appelez le 0800/64.001 pour vérifier si vos informations sont bien correctes, nous vous répondrons avec grand plaisir !

La campagne s'étalera sur plusieurs semaines, dans différents médias consultés par les professionnels de la santé. Voici la page du site internet de Mdeon vers laquelle l'illustration pointera :
<https://www.mdeon.be/index.php?id=68>.

Mdeon communique chaque année vers les professionnels de la santé, afin de les sensibiliser et de les informer au sujet des bonnes pratiques en matière de déontologie.

** Mdeon est une plateforme déontologique constituée de **24 associations** de médecins, pharmaciens, dentistes, vétérinaires, infirmiers, kinésithérapeutes, paramédicaux, techniciens hospitaliers et de l'industrie (ABPH, ABSyM, APB, AXXON, BACHI, Cartel, Ceupa, Domus Medica, FBP, Febelgen, Formavet, GBS, IPSA, OPHACO, pharma.be, SSMG, SSPF, SVH, UNAMEC, UGIB, UPV, VBT, VDV et le VVZ) afin de créer un cadre de qualité concernant l'information et la promotion des médicaments et dispositifs médicaux. L'Agence Fédérale des Médicaments et Produits de Santé (AFMPS) effectue le contrôle du respect de l'obligation de visa, auprès des entreprises et des professionnels du secteur de la santé, qui sont co-responsables en matière de sponsoring.*

Pour plus d'informations

Stéphanie Brillon - Directeur Mdeon
Tél. 0479/725.257 - sb@mdeon.be